

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 23-321-1923 nommant membre ad hoc du Conseil d'administration. M. Riroire Directeur. des Salines.

n° 23-321-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 août 1923

Numéro JO
n° 321 du 31/08/1923

Date du numéro
31 août 1923

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 mars 1917, portant réorganisation du Conseil d'administration de la Colonie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Rivoire, directeur des salines est nommé, membre ad hoc du Conseil d'administration pour les séances du mois de septembre 1923. Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

A. LAURET.